

Fiche Inscription Nage en eau libre à Cergy

L'ACBB Triathlon propose à ses adhérents **licenciés adultes uniquement** d'accéder à l'île de loisirs de Cergy-Pontoise de mai à fin septembre.

L'accueil s'effectue au niveau du centre multi-sports, au niveau du parking P3.

Vous aurez à disposition des **vestiaires avec douches et casiers**. Il faut une pièce de 1€ (récupérable) pour les casiers.

L'accueil du centre multi-sports ferme aux horaires du plan d'eau, mais l'accès reste possible par une porte à l'arrière du bâtiment.

La **mise à l'eau** s'effectue au niveau du centre multi-sports. Il faut alors partir directement sur la gauche jusqu'à l'étang des Eguerets. La photo ci-contre indique la zone de nage autorisée.

Un **numéro de plaque minéralogique** peut être fourni lors de l'inscription et pour toute la saison. Il permettra de bénéficier de la gratuité du stationnement lors de la mise en place de l'entrée par lecture optique sur la base.

La nage peut se pratiquer :

- de septembre à mai, tous les jours, du lever au coucher du soleil.
- de juin à août : - en semaine, du lever au coucher du soleil,
- week-end et jours fériés, du lever du soleil jusqu'à 13h uniquement.

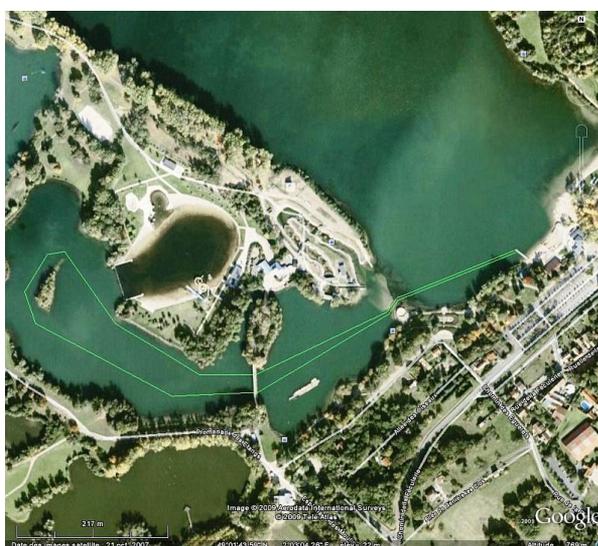
Ces horaires seront rappelés sur le site du club www.acbbtri.org

L'Île de Loisirs de Cergy-Pontoise a un plan d'intervention des secours qui prévoit une surveillance des plans d'eau d'Avril à Septembre aux horaires suivants :

- Avril, Mai et Septembre : en semaine de 10h-18h, week-end et jours fériés de 10h-19h
- Juin, Juillet, Août : en semaine de 10h-19h, week-end et jours fériés de 10h-20h

Pendant ces périodes, les appels vers les secours se font via le coordinateur des secours, par l'intermédiaire d'un des accueils de l'île de Loisir, ou au numéro suivants :

- Poste de surveillance du plan d'eau : 01 30 30 87 66
- Poste de secours principal (week-end et jours fériés uniquement) : 01 30 30 87 67



En dehors de ces périodes, les appels se font directement aux secours extérieurs au numéro d'urgence européen le 112.

Autres numéros utiles:

- Accueil du centre multisports : 01 30 30 87 50
- Accueil principal : 01 30 30 21 55
- Veilleur de nuit : 06 14 92 43 83

Sur place, en fonction des jours et des horaires, vous trouverez notamment un espace de restauration, et d'autres activités. Plus d'infos sur la base de loisirs :

cergy-pontoise.iledeloisirs.fr

Pour s'inscrire, il faut déposer sous enveloppe, dans la boîte aux lettres de l'ACBB Triathlon, dans une petite pièce à gauche dans le hall d'entrée de la piscine, les documents suivants :

- une copie de cette fiche d'inscription, complétée et signée
- un chèque de 22€ à l'ordre de ACBB Triathlon
- une photo d'identité

Nom prénom : _____

N° de licence : _____ N° de plaque minéralogique : _____

Je soussigné(e) _____ atteste avoir pris connaissance des conditions d'accès à l'île de loisirs de Cergy Pontoise dans le cadre de l'activité nage en eau libre de l'ACBB Triathlon. Je suis en accord et m'engage à respecter et faire respecter les points suivants :

- Le port de la **combinaison est obligatoire** toute l'année, il concourt à la sécurité des pratiquants.
- La pratique s'effectue au minimum en **binôme**. Elle permet ainsi une surveillance mutuelle et de prévenir les secours en cas de nécessité.
- La natation de nuit est interdite.
- De juin à août, les week-ends et jours fériés, la nage est interdite après 13h.
- La zone autorisée de natation est l'étang des Eguerets.
- La sécurité des pratiquants est assurée par le service de surveillance du plan d'eau de l'île de Loisirs de Cergy-Pontoise uniquement pendant ses horaires d'ouverture. **En dehors des plages horaires de surveillance ou hors d'un entraînement encadré par le club, l'ACBB triathlon décline toute responsabilité sur les conséquences de la pratique sportive sur la base**
- Les entraînements en VTT devront éviter les grands axes de circulation des usagers loisirs, piétons et véhicules.
- Le règlement intérieur général de l'île de Loisirs, disponible sur le site Internet de la base.
- L'adhérent est en possession de son pass association pour accéder à la base.
- Ma participation à la journée de nettoyage des étangs, le 15 octobre 2017, est fortement recommandée, le club s'engageant à fournir un minimum de 5 adhérents

Date et signature précédée de la mention "lu et approuvé"